

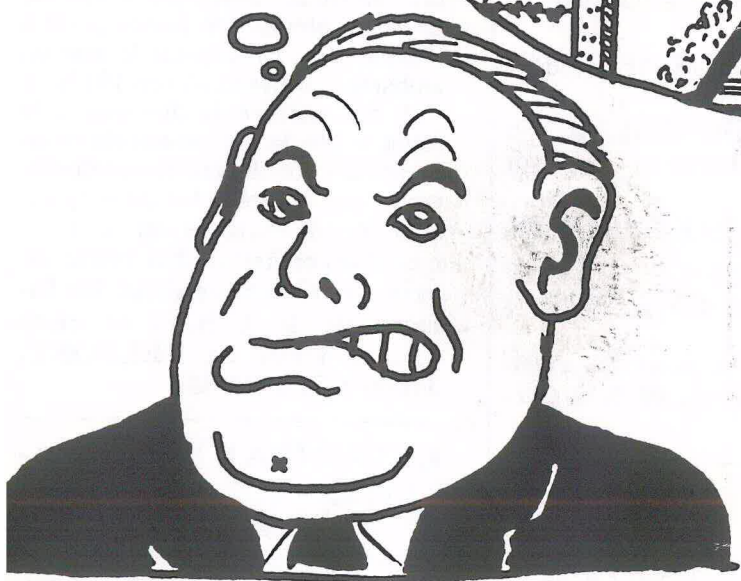
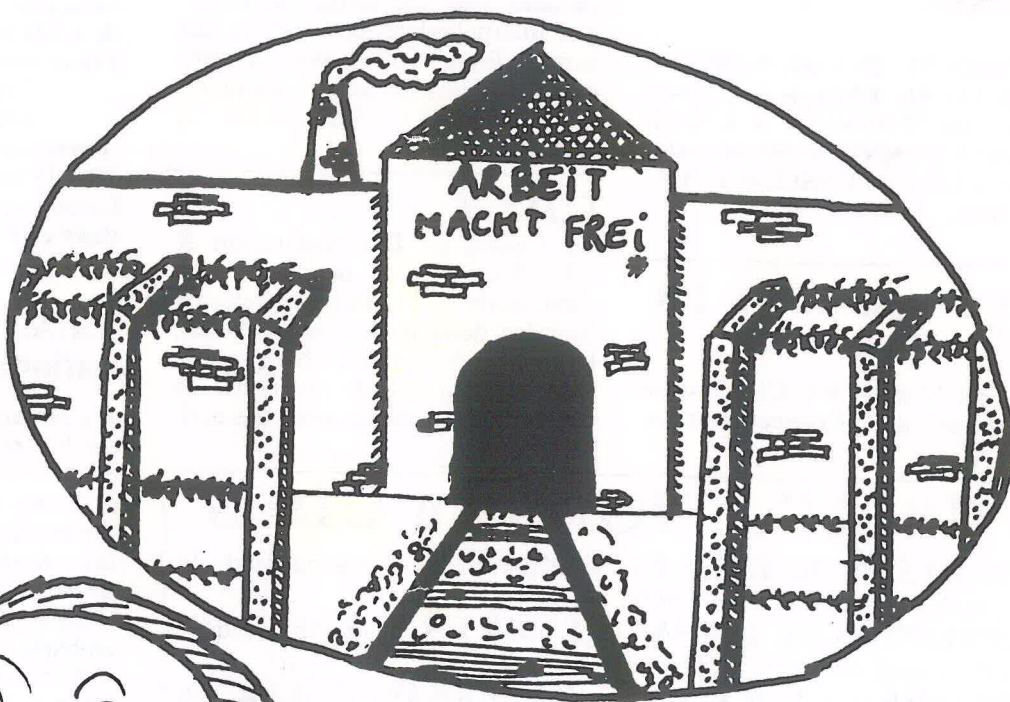
La Lettre du C.D.E.S.

Bulletin du Centre de Documentation et d'Etudes Sociales
N° CPPAP : 72171



18 MARS 1992 5 F

LE PEN RÊVE DE METTRE LA FRANCE AU TRAVAIL...



* "LE TRAVAIL
REND LIBRE"

devise NAZI,
inscrite à l'entrée
des camps de concentration

avis à la population

AGENDA DE MARS ... ET DES MOIS SUIVANTS

* VEND. 13, au CIDES (et pas au CDES !), 1 rue Joux-Aïgues (Tlse) projection de SUCRE AMER (film sur la condition paysanne au Brésil) puis débat avec F de Ravignan.

* du MAR 17 au VEND 20, à 20 h 30 (mercredi à 19 h 30), au Théâtre SORANO (Tls), "CHEF LIEU" d'Alain GAUTRE, ou un voyage au sein du Front National (120 f. l'entrée).

* SAM. 21 à ALBI, NEWROZ (Nouvel an Kurde) : repas kurde, concert. Pour tout renseignement : 63 60 52 00.

* MARDI 31, 20 h 30, Salle CUVIER, 131 Rte d'Albi (à Toulouse), conférence "POUVOIR & LAICITE" par J. BERNY Président national de la LIBRE PENSEE et R. LABRUSSE.

LES CHEMINS DE LA CONNAISSANCE

Du 13 au 17 avril, les "Chemins de la connaissance" (France Culture

* **PREMIER MAI** : Partout dans le monde, les sections de l'Association Internationale des Travailleurs se mobiliseront. A Toulouse, la CNT/AIT participera bien entendu à cette journée de lutte. Des informations complémentaires paraîtront dans la "Lettre du CDES" spécial 1er Mai.

* **Le DIMANCHE 28 JUIN**, nous pique-niquerons au lac de LECTOURE (GERS). Au programme : soleil (la météo a donné son accord), baignade, bonne humeur et discussions. Comme chaque année, des autobus seront organisés.

* **Enfin, la PREMIERE SEMAINE D'AOUT** aura lieu le camping de la CNT/AIT.

93,5 MHz) nous entraîneront de 10 h 40 à 11 heures sur la piste de l'Espéranto. Pour tout savoir sur la langue internationale, de l'histoire aux aspects linguistiques, avec la participation d'universitaires et de représentants de SAT-AMIKARO. A vos cassettes !

C.D.E.S.

Le Centre de Documentation & d'Etudes Sociales de la C.N.T., c'est, outre ce bulletin, paraissant tous les deux mois (parfois plus), largement ouvert aux libertaires de la région, un lieu de rencontre, de débat, point de départ pour des acti-

vités diverses (expositions, conférences, sorties...). Vous trouverez aussi une bibliothèque variée (plus de 1500 ouvrages)... N'hésitez pas à nous contacter au local :

7 rue ST REMESY
31000 TOULOUSE

(Permanences : chaque samedi de 17 à 19 heures. Vous pouvez aussi laisser un message sur le répondeur : 61 52 86 48)

S.I.A. (Solidarité Internationale Antifasciste)

Il n'est jamais trop tard pour présenter le remarquable calendrier de S.I.A 1992. (Solidarité Internationale Antifasciste) dont les 13 pages (grand format) sont consacrées à la découverte de l'amérique. L'horreur de cette colonisation féroce jaillit à chaque page, car comme le note un ambassadeur des USA (en 1913) "Il n'est pas exagéré de dire que ... le fouet, le feu, la famine ont été constamment et délibérément employés, tandis que le viol et les pires brutalités étaient exercées sur les femmes et les enfants..." **En vente au prix de 30 francs dans les locaux de la C.N.T. et chez S.I.A., 4 rue de BELFORT, 31000 TOULOUSE**

Le COMBAT SYNDICALISTE

C' est le mensuel de la C.N.T., Vous y trouverez de nombreuses informations, des réflexions, des propositions d'action... Trois N° gratuits sur simple demande à : **Combat Syndicaliste, BP 38, 94601 Choisy-le-roi Cédex.**

PUBLICATIONS du CDES

T'AS PAS 100 BALLE ? Une réflexion sociale à partir de la marginalité. 10 balles la brochure.

REPRESSION DE L'ANARCHISME EN RUSSIE. Réédition d'un texte de 1923, traduit par Voline, 15 f.

TOULOUSE : LA C.N.T. ET LA GUERRE DU GOLFE. Un an après, le fac simile de tracts, d'articles, d'analyses de la CNT sur un sujet encore brûlant. (30 fr).

DE LA PREMIERE INTERNATIONALE A L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS. Ce texte a fait l'objet de plusieurs publications. La présente réédition est enrichie de trois notes complémentaires. (15 Fr.).

Les tarifs s'entendent port compris. Réduction pour les commandes groupées : 20 % à partir de 10 brochures, 40 % à partir de 20.

ABONNEZ-VOUS !

Abonnements : UN AN : 30 Francs. - SOUTIEN : 50 Fr. ou plus.

Chèques à l'ordre de : C.D.E.S., CCP 3 087 21 H TOULOUSE
ADRESSE : CDES: CNT 7 RUE ST REMESY 31000 TOULOUSE

La LETTRE DU CDES - BIMESTRIEL - CPPAP 72171 - IMP SPE - CNT 7 rue ST REMESY 31000 TOULOUSE - DIRECTEUR J. PASTOR -

LA C.N.T. ET LA REPRESENTATION DU PERSONNEL DANS L'ENTREPRISE

L'ECHEC DU REFORMISME SYNDICAL

Le développement actuel de la C.N.T. se situe dans un contexte particulier : l'échec de toutes les variétés de réformisme syndical. Cette doctrine, en empêchant le syndicalisme de devenir majeur et autonome, a reproduit les tares d'un système dont le seul but reste le profit immédiat et l'un des meilleurs moyens d'y parvenir la délégation incontrôlée de pouvoirs.

Ceux qui ont toujours refusé ce processus de main-mise idéologique ou financière sur leurs syndicats, ceux qui ont âprement défendu les notions de contrôle et de révocabilité des mandats par la base, ceux qui ont rejeté la collaboration de classe et les négociations au sommet, toujours faites sur le dos des travailleurs, ont été qualifiés d'anarchistes... A une époque où ce mot était synonyme de condamnation universelle, les anarcho-syndicalistes ont payé cher le fait de s'opposer aux deux grandes "théories" d'alors, le marxisme et le libéralisme.

Aujourd'hui, l'inertie des centrales bureaucratiques, leur incompétence, leur complicité avec le capitalisme ne sont plus à démontrer.

Aujourd'hui beaucoup éprouvent avec raison la nécessité de construire un mouvement social authenti-

que, révolutionnaire et indépendant.

Aujourd'hui, l'esprit anarcho-syndicaliste, bien plus que dans le sens de l'histoire, se situe comme le garant du progrès social.

Les débats qui se sont menés ces dernières années au sein de la C.N.T. ont permis d'avancer considérablement sur des sujets aussi divers que l'intégration dans notre mouvement des chômeurs, des étudiants ou la critique des institutions du personnel au sein de l'entreprise.

Sur ce dernier point, fondamental pour un syndicat, l'expérience d'une pratique syndicale de lutte doublée d'une étude juridique pertinente ont permis à la C.N.T. dès les années 80 d'appréhender clairement le rôle de ces

institutions du personnel et de formaliser l'attitude à adopter à leur égard. Les positions sur ce point marquent bien évidemment une nette différence entre la C.N.T. et les syndicats réformistes (CGT, CFDT, et autres FO) dont la décadence a été en partie accélérée par la véritable corruption créée par la présence de permanents et autres délégués professionnels, parlant en permanence à la place de la base pour mieux la trahir.

LES TROIS PRINCIPALES INSTITUTIONS DU PERSONNEL DANS L'ENTREPRISE

Trois institutions dominent le droit du travail. Il s'agit :

- du Délégué du Personnel (D.P.)
- du Délégué Syndical (D.S.)
- du Comité d'Entreprise (C.E.).

Nous allons les étudier tour à tour.

Pour chacune, nous résumerons objectivement dans une première partie les textes juridiques généraux qui la concernent puis nous examinerons leur mission et enfin nous rappellerons la position des syndicalistes révolutionnaires telle qu'elle découle des congrès de la C.N.T. et des différents documents publiés par elle à ce jour.

(SUITE P 4)



LE DELEGUE DU PERSONNEL (D.P.)

1) BASES JURIDIQUES

Une loi du 16 avril 1946 institua la délégation du personnel.

Le D.P. est obligatoire pour tout établissement de plus de 10 salariés (une même entreprise peut se composer de plusieurs établissements). Le nombre de D.P. est relativement proportionnel au nombre des salariés.

Le mandat du D.P. est de un an, il bénéficie en principe d'une protection spéciale contre les licenciements pendant cette

de présentation des candidats au premier tour (même si elles n'ont pas d'autre syndiqué dans l'entreprise que le candidat !). Les autres syndicats doivent prouver leur représentativité pour pouvoir le faire, ou attendre le 2ème tour (qui a lieu si le total des abstentions, des blancs et des nuls dépasse 50 % des inscrits et pour lequel les candidatures sont libres).

2) MISSION

La principale mission du D.P. est, d'après les textes, de transmettre à l'employeur les réclamations individuelles ou collectives des salariés concernant le code du travail, les conven-

tiennent ce caractère)

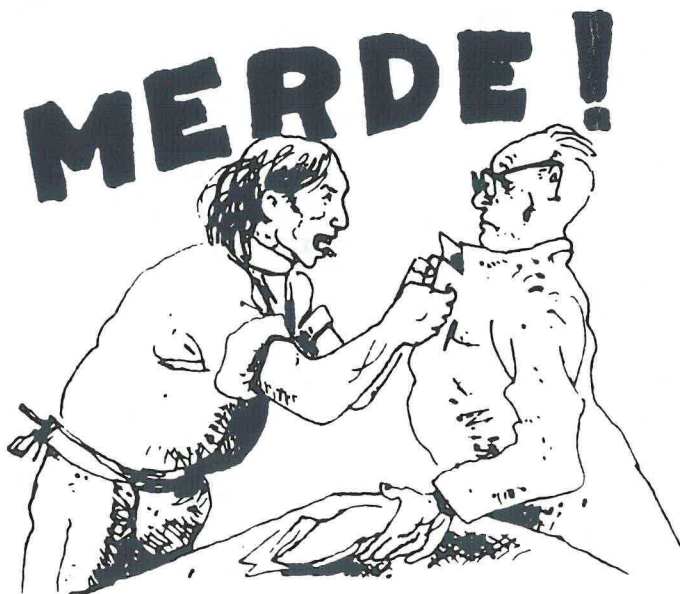
3) POSITION DES SYNDICALISTES REVOLUTIONNAIRES

Nous l'avons dit, la mission essentielle du D.P. est de transmettre les demandes individuelles ou collectives. Il est un médiateur. Son rôle est d'empêcher la prise en charge directe de ses affaires par chacun. De plus, il est enserré dans un filet juridique tel qu'il ne peut prendre d'initiative réelle qu'en ... perdant sa protection de D.P., ce que la réalité démontre chaque jour.

Il y a un contrôle patronal possible sur la nature des informations qu'il diffuse : les patrons et toute la frange réactionnaire de la justice ont une fâcheuse tendance à considérer que toute revendication qui ne se limite pas à choisir la couleur des W.C. est politique... ce qui est très éloigné de la conception du syndicalisme révolutionnaire auquel rien de ce qui est social n'est étranger.

Les syndicats réformistes ont un monopole de fait de présentation au premier tour : on voit tout de suite le caractère "démocratique" de l'institution ! Mais plus gênant est le fait qu'une fois élu, le D.P. n'a plus de compte à rendre à personne, ni à ses "chers électeurs" ni à son syndicat. Il peut donc ainsi papoter en paix avec le patron ou utiliser ses heures de délégation à se délasser ou à militer plus ou moins discrètement pour un parti politique pendant que les autres travaillent à sa place.

N'ayant pas de pouvoir réel dans l'entreprise, n'étant pas contrôlable, devant veiller à l'application de la Loi, le D.P. a une fonction de collaboration de classes. **C'est pourquoi la C.N.T. le rejette** sauf rarissimes exceptions, évaluées au cas par cas, pour des raisons de stratégie dans l'entreprise



période et pendant les 6 mois suivants.

Le D.P. est élu par un collège d'ouvriers et d'employés ou un collège de cadres et d'agents de maîtrise. Les salariés étrangers sont électeurs et éligibles s'ils savent s'exprimer en français. L'élection se fait au scrutin de liste à deux tours avec représentation proportionnelle à la plus forte moyenne.

Les organisations syndicales dites représentatives (c'est-à-dire affiliées à une des grandes confédération réformiste CGT, CFDT, FO...) ont un privilège

tions collectives, l'hygiène et la sécurité ...

Il défend l'application de la loi. Il est reçu par l'employeur au moins une fois par mois (ou à sa demande).

Pour exercer sa mission, le D.P. dispose de certains avantages : crédit d'heures, réunions avec les autres délégués, possibilités de déplacement dans l'entreprise et hors de celle-ci (sous conditions), possibilité d'affichage sur un panneau spécial (sous conditions en particulier l'information ne doit pas avoir un caractère "politique"... et ce sont les juges qui éventuellement ap-

(SUITE P. 5)

PAGE 4

LA LIBERTE D'EXPRESSION A UN PRIX : 30 FRANCS

La télé, les quotidiens, les magazines luxueux, tout ça, c'est des tonnes de mensonge, des flots de baratin.

Aucun des grands médias ne permet à l'individu de s'exprimer librement. Ceux qui ont le pouvoir, l'argent, ont le monopole de la parole. La liberté d'expression est bafouée.

Parmi d'autres bulletins militants, "LA LETTRE DU C.D.E.S." rend la parole à ceux qui ont quelque chose à dire sur leur vie quotidienne, sur leurs projets, leurs espoirs de changer le monde.

Pour 30 francs, vous pouvez recevoir "LA LETTRE DU CDES" pendant un an. La liberté d'expression, finalement, c'est pas si cher.

Si vous êtes complètement fauché pour une raison ou pour une autre (chômage...), vous pouvez recevoir ce bulletin sur simple demande de votre part.

Si au contraire vos moyens vous le permettent, vous pouvez bien entendu verser plus. Vous nous aiderez ainsi à diffuser plus largement les idées libertaires.

Le Centre de Documentation et d'Études Sociales de la CNT

JE M'ABONNE à LA LETTRE DU CDES, 7 RUE ST REMESY, 31000 TOULOUSE

NOM :

PRENOM :

ADRESSE (avec code postal)

ET JE VERSE : 30 F

50 F (abonnement de soutien) ou plus :

au C.C.P. : CDES N° 3 087 21 H TOULOUSE

Si vous connaissez une ou plusieurs personnes susceptibles d'être intéressées par LA LETTRE DU CDES, communiquez nous leur adresse, nous leur adresserons gratuitement quelques numéros :

LE DELEGUE SYNDICAL (D.S.)

1) BASES JURIDIQUES

La Loi du 27 déc. 68 a permis la constitution de sections syndicales dans les entreprises et plus de 49 salariés et la désignations de D.S.

Le D.S. est nommé par le syndicat et révoqué à tout moment par celui-ci. Les contestations (de la part du patron, des autres syndicats ou d'un salarié) sont possibles dans un délai de 15 jours (elles portent en particulier sur la notion de "représentativité" quand le D.S. n'est pas nommé par une grande centrale réformatrice). Le nombre de D.S. est relativement proportionnel à celui des salariés. Ils sont moins nombreux que les D.P. Les étrangers peuvent être désignés, s'ils ont une "certaine connaissance du français". Il a des moyens du même type que le D.P., avec des conditions souvent plus restrictives (crédit d'heure, panneau...). Il bénéficie également d'une protection théorique (contre le licenciement).

2) MISSION

Le D.S. est juridiquement défini par un rôle de revendication. En ce sens, si le D.P. a pour mission de faire appliquer la loi telle qu'elle est, le D.S. a pour mission légale de la faire changer.

3) POSITION DES SYNDICALISTES REVOLUTIONNAIRES.

La question du D.S. a été amplement débattue à la C.N.T. En effet, s'il n'échappe pas à des critiques fondées (privilège du crédit d'heures par rapport aux autres salariés...), certains éléments ont pu être jugés positifs. Ainsi, le D.S. est nommé par le syndicat (c'est-à-dire pour nous par l'assemblée générale des syndiqués), il rend des comptes et est révoqué à tout moment, ce qui est pour nous une garantie fondamentale. De plus, il n'est

pas tenu, comme le D.P., de collaborer avec le patron ; il a donc statutairement une indépendance.

La C.N.T. a donc adopté sur le D.S. une position plus nuancée : elle reste vigilante mais n'exclue nullement son utilisation.

LE COMITE D'ENTREPRISE (CE)

1) BASES JURIDIQUES

Inspiré d'une institution anglaise et de la "Charte du Travail" de Pétain, le Comité d'entreprise a été institué par une Ordonnance de 1945.

Il est obligatoire dans les entreprises de plus de 49 salariés. Il est composé du patron (qui préside), d'élus des salariés (dont nous analysons le rôle dans les paragraphes suivants) et de représentants syndicaux (*1).

Les élus le sont pour 2 ans,



dans des conditions très voisines de celles du D.P. Ils ont des avantages et des protections du même type.

2) MISSION

Contrairement à une idée fautive, le C.E. n'a aucun pouvoir de décision en matière de gestion de fond de l'entreprise. Il est simplement "informé et consulté" sur ces questions.

Par contre, le C.E. a un pouvoir de décision pour les oeuvres sociales : colonies de vacances et arbre de Noël pour les enfants des salariés sont par

exemple de sa compétence. Il reçoit pour cela un budget.

3) POSITION DES SYNDICALISTES REVOLUTIONNAIRES

Le C.E. est selon la formule consacrée "la plus belle expression de la collaboration de classes" (*2). L'élu n'est ni contrôlable ni révoqué. Au sein du C.E., il dialogue sans fin avec le patron. Au lieu d'organiser la lutte, il gère avec ce dernier les oeuvres sociales. De nombreux C.E. se transforment de ce fait en employeurs (pour le personnel des cantines...). Et l'on voit ainsi régulièrement des "élus" des travailleurs se comporter envers leurs propres salariés comme les pires des patrons (*3).

La C.N.T. ne saurait en aucun cas se prêter à une pantalonnade aussi écoeurante. C'est pourquoi elle rejette catégoriquement les élections des représentants au C.E.



NOTES

1) Le représentant syndical est directement nommé par le syndicat et révoqué à tout moment. Pour la C.N.T. il ne va au C.E. qu'en observateur pour divulguer ensuite aux travailleurs tout ce qu'il y a entendu.

2) P.B. (Union locale C.N.T. de Paris) "C.N.T. - LE DROIT CONTRE LE SYNDICALISME", Brochure de 34 pages, ed. ESPOIR- C.N.T.

3) La presse de la C.N.T. a publié de nombreux articles, par exemple sur le C.E. de la S.N.I.A.S

DEUX MOIS D'EMOI

UN TROU DANS "LA DEPECHE"

Nous avons eu le plaisir de lire dans "La Dépêche" du 24 janvier (fac simile ci-contre) le communiqué de la CNT appelant à une rencontre antifasciste. Il n'y manquait que ... la date, l'heure et le lieu. Informations qui ont disparues tant du titre que du corps du communiqué. Erreur de composition ou coup de ciseau d'un esprit malicieux ? Nous n'en savons rien. Mais nous aurions apprécié un rectificatif (que nous avons demandé) le lendemain. En tout cas, nous espérons que les prochains communiqués de la CNT ne continueront pas de tomber (en tout ou en partie) dans les oubliettes obscures, ou alors, ce n'est plus "FORUM" qu'il faudrait intituler la rubrique de "La Dépêche" mais, vu la taille du trou, "FORONS".

Mickey, Jésus, Donald & les autres...

Début mars, l'Institut catholique de Toulouse organise une "Semaine de réflexion chrétienne". Parmi les nombreux intervenants on note des fonctionnaires d'autorité (dont le Directeur de la DRAC) qui dissèteront certainement sur la Loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Mais le clou du spectacle sera assuré par un "Mgr" CORNET, présenté textuellement sur l'affiche de l'Institut catholique comme suit : "Evêque de Meaux (Marne-la-vallée et Euro-Disneyland)".

A l'heure où nous mettons sous presse, on ignore encore si l'évêque d'Euro-disneyland viendra avec sa mitre ou des oreilles de Mickey, ce qui serait mieux pour les enfants.

LE ROI DES CRETINS

A propos de l'affaire des deux urologues toulousains, fortement suspectés d'avoir opéré des patients qui n'en avaient pas

FORUM

La CNT pas d'accord avec « le Tout-Paris de la gauche »

Divers partis politiques, associations, syndicats, mouvements appellent à manifester à Paris contre Le Pen, samedi.

Si elle rejette catégoriquement les projets délirants du Front national, l'Union locale de la Confédération nationale du travail a sur cette manifestation et sur la stratégie à adopter un point de vue différent.

Les cortèges préélectoraux convoqués derrière le Tout-Paris de la gauche sont trop éloignés de notre vécu quotidien pour que nous puissions nous y associer. En effet, le racisme a une cause profonde : la politique économique et sociale qui a trahi les aspirations populaires.

Si nous entendons défendre tous les droits sociaux et les libertés des travailleurs immigrés et de leurs familles, c'est par souci de justice car ils

ne sont pas responsables de la situation économique. On ne peut en dire autant de la classe politico-financière qui nous a extorqué les fruits communs de tant d'années de travail et de progrès techniques. Une minorité de privilégiés détient la majeure partie de nos ressources (entreprises, matières premières, moyens financiers...).

Notre démarche passe par la reconstruction d'un mouvement social, véritablement démocratique, décentralisé, seule forme de lutte véritable contre l'exploitation économique, la spoliation de nos droits sociaux et l'obscurantisme politique.

A cette fin, la CNT appelle à une rencontre avec la popula-

CONFERENCES- DEBATS

du tout besoin, le Président départemental du Conseil de l'Ordre des Médecins a fait la déclaration suivante :

"Je travaille dans la même clinique qu'eux, et je les ai toujours pris pour des types bien... S'ils ont fait ce dont on les accuse, alors vraiment, je suis le roi des crétiens".

Déclaration risquée. Bien que le titre de "roi des crétiens" soit très couru, ça laisse au patron de l'Ordre toutes ses chances.

PROTOCOLE ARMEE EDUCATION

Après les "débordements" des paras de la BOMAP (viols collectifs, assassinats, incendie...), voici qu'un procès en correctionnelle nous confirme (on s'en doutait un peu) que la BOMAP n'est pas un cas isolé : au 14° RPCS de Balma, c'est un militaire de carrière qui a essayé de violer une ...engagée. C'est ce

qui explique certainement que le procès soit resté très "cool" : entre engagés...

Le Procureur n'a pu toutefois s'empêcher de se demander ce qui serait arrivé "si un appelé du contingent avait commis ce genre d'acte à l'égard d'une femme sous-officier". Nous, ce qu'on se demande, c'est comment des gens qui sont sans arrêt compromis dans des histoires de viols, de meurtres et de crimes divers osent encore venir dans les écoles, au nom du Protocole Armée / Education, expliquer qu'ils assurent la protection de la Société.

VOYOU DE GAUCHE

Refoulé en Corse, Le Pen a insulté le Préfet en le traitant de "Voyou de gauche". Etre obligé de préciser "de gauche", c'est avouer, a contrario, que d'habitude (quand on ne précise pas), les voyous sont ... de droite. Et si pour une fois Le Pen avait raison?

LA FACE CACHEE DE L'HISTOIRE

Comme à chaque période de crise, nous assistons à une montée de l'extrême droite qui préconise un état fort pour "vivre mieux".

Elle excite toutes les haines que portent en elles les masses trompées et désespérées. Elle exalte les sentiments qui de tout temps aveuglèrent les masses et leur cachèrent les véritables causes de leurs malheurs. Que ce soient les juifs hier ou les arabes maintenant, elle montre toujours du doigt une minorité "responsable" de tous les maux de la société. Le bouc émissaire, cela va de soi, doit répondre à certains critères : il doit s'agir d'une minorité suffisamment reconnaissable, il faut que sa culture soit spécifique, bref que la peur naissant de l'ignorance soit suffisamment forte pour être changée en haine.

Il est temps de dénoncer l'imposture, de rappeler ce que fut le "paradis fasciste" :

Sous Mussolini, l'Italie a connu la dictature, l'endoctrinement et l'état policier qu'elle entraîne. La répression fut effroyable, et comme si ça ne suffisait pas, le fascisme entraîna le pays dans trois guerres.

Le bilan, ce sont les cimetières qui en parlent le mieux. Quand à l'économie, si souvent présentée comme "efficace", elle ne profita qu'aux patrons. Ce fut tout simplement la transformation des exploités en esclaves ! De 1927 à 1935, les salaires diminuèrent de 60 et même 75 %. Rares furent les payes qui égalèrent celles de 1914, déjà peu élevées.

Le coût de la vie, par contre, augmenta de 30 %. Malgré cette augmentation des prix, on aug-

menta les impôts existants et on en créa de nouveaux, sans parler des cotisations obligatoires au parti et au "syndicat" fascistes. Quand aux fameux grands travaux, ils permirent effectivement l'embauche de chômeurs, mais à quel prix ! Ils étaient payés au rabais et à la tâche ! Leurs salaires étaient pires que les autres !

Voilà le paradis de Mussolini, le paradis de ceux qui parlent "d'état fort", "d'identité nationale", d'Italie aux italiens ou de France aux français...

Quand à l'Allemagne Nazie, elle connut une dictature plus féroce encore. Ce fut le génocide des juifs et des tsiganes, le massacre de tous les opposants pour finir par la destruction du pays par une guerre mondia-



le, la guerre la plus meurtrière de tous les temps, guerre voulue par les nazis.

Les "solutions" nazies étant bien entendu totalement incapables de régler le moindre problème social, comme en Italie, les ouvriers allemands subirent et les patrons remplirent leurs coffres.

Du 30 janvier 1933 à l'été 1935, les salaires baissèrent de 25 ou même 40 % ; ce qui fait qu'en 1935, les salaires étaient inférieurs à l'indemnité chômage que l'on versait du temps de la république de Weimar quelques années plus tôt. Les salaires oscillaient entre 80 et 150 marks.

Les impôts augmentèrent, et on créa de nouveaux impôts... Bref, de 20 à 30 % du maigre salaire était repris par l'état. Pendant ce temps, les impôts locaux (capitation) doublèrent, les allocations familiales baissèrent, la sécurité sociale fut restreinte, les salaires des domestiques ne furent plus fixes et les embauchés de la Ruhr ne gagnèrent qu'un mark et demi par jour. Voilà la forme de paradis que proposent

ceux qui disaient : "500 000 chômeurs, 400 000 juifs, la solution est simple", phrase dont l'on retrouve l'écho dans le slogan du Front national : "3 millions de chômeurs, c'est 3 millions d'immigrés de trop".

Et je vous épargne la situation de ces pays pendant la guerre !

Si par hasard, quelqu'un voulait contester ces chiffres, je signale qu'ils proviennent, pour l'Italie, de l'organe fasciste "Après le travail" et pour l'Allemagne de l'organe na-

zi "Angriff".

C'est ça, la réalité économique du fascisme. L'application du programme de Le Pen se traduirait par des catastrophes de la même gravité.

Jipé

LE NUCLEAIRE EN EUROPE

En France, la grande bourgeoisie technocratique a imposé, sans débat, le "tout nucléaire".

Un de ses principaux arguments a toujours été de dire "qu'on ne peut pas faire autrement". C'est pourquoi il est intéressant de regarder ce qui se passe ailleurs, dans des pays, où, justement, on fait autrement. C'est le cas de la moitié des pays de la CEE, qui ne sont pas nucléarisés.

L'exemple du Danemark est de ce point de vue le plus intéressant. Au lieu d'investir des sommes faramineuses dans le nucléaire, ce pays, qui a fait depuis longtemps le choix des économies d'énergie, a investi dans les processus économes, les énergies renouvelables et surtout les méthodes de lutte contre la pollution par les centrales au charbon. Conséquence, non seulement le Danemark n'est pas "revenu à la bougie" comme l'auraient pronostiqué les "experts" de l'E.D.F., mais l'électricité danoise est la moins chère d'Europe (le tarif industriel est presque moitié du tarif français).

L'Italie a renoncé par référendum au nucléaire à la suite de l'accident de Tchernobyl. Une centrale solaire est en construction près de Naples. Elle devrait atteindre 50 MW en l'an 2000. D'autres projets, à proximité des villes, devraient démarrer. Par ailleurs, une politique incitative d'économies d'énergie est menée.

En Grande-Bretagne, la politique pro-nucléaire subit un ralentissement constant, en particulier du fait de son échec économique. Ainsi, Mme Thatcher qui rêvait de privatiser ce secteur n'a pas trouvé preneur : les spécialistes ont estimé que le nucléaire n'était pas rentable.

La Grèce, le Portugal, le Luxembourg, l'Irlande... ne sont pas du tout nucléarisés ... et ne

s'en portent pas plus mal.

La France continue à s'embourber dans son programme nucléaire. Le Parlement a voté fin décembre le rapport Bataille sur les déchets, qui prévoit maintenant d'étudier quelques nouveaux sites d'enfouissement possible. Ainsi, les Landes font leur apparition sur les listes. Son principal intérêt est d'avoir une population dispersée et relativement peu nombreuse, ce qui limite les possibilités de résistance. Si l'on ne sait toujours pas traiter réellement les déchets, EDF considère que ce n'est pas une raison pour arrêter. Ainsi, en Isère (), il est question de construire deux nouveaux réacteurs. Et le ministre de l'environnement ira planter des arbres autour pour accrocher les banderoles de "Génération écologie" ?

(Informations tirées de "SILENCE", N°151)



L'ENERGIE NUCLEAIRE ...
ENERGIE PROPRE !

FOYER DU BATIMENT

Les résidents du Foyer de Jeunes Travailleurs du Bâtiment de Toulouse sont en lutte pour protester contre le licenciement de leur seul éducateur, et, plus généralement, contre les conditions de vie archaïques du foyer. De plus, la direction vient d'exclure, sans autre forme de procès, leur délégué. Autant de comportements qui sont, comme le notent les résidents dans la déclaration qu'ils nous font parvenir : "l'expression d'une politique globale des gestionnaires du foyer qui veut reconduire les pratiques de répression et de soumission que nous rencontrons dans nos entreprises. L'absence de politique sociale éducative définie, les licenciements arbitraires successifs de deux animateurs (...) la gestion anti-démocratique de l'établissement et la répression des résidents (au foyer ou par collaboration avec les employeurs)

traduisent manifestement une volonté déterminée à maintenir les travailleurs dans l'exploitation"

Les résidents exigent, comme préalable à la reprise des négociations directes avec la direction la réintégration de Vincent, leur délégué. On peut obtenir plus de renseignements en lisant leur bulletin hebdomadaire "Le pied au cul"

Une fois de plus, le patronat du bâtiment qui confie sans scrupule la gestion et l'encadrement de son foyer à des militaires à la retraite dévoile son caractère rétrograde et autocratique.

La C.N.T., qui a décidé de ne pas participer au collectif réunissant diverses organisations apporte depuis plusieurs semaines un soutien direct aux résidents en lutte.